

# ***Thème 3: Chartes au Club***

## ***Chartes gérant la vie dans le club***

### ■ Charte du bureau

- ✓ Les membres du bureau sont des membres du club, ils suivent les chartes des membres du club et du forum
- ✓ Ils doivent être présent le plus souvent possible
- ✓ Toutes les décisions doivent être prises avec un minimum de réflexion, dans l'intérêt collectif.
- ✓ Toute sanction doit être prise avec des preuves tangibles et/ou des témoignages précis relatant des faits.
- ✓ Les sanctions seront expliqués au fautif par le bureau, saisies dans le cahier,
- ✓ Les membres du bureau sont irréprochables et les sanctions en cas d'infraction aux chartes seront exemplaires et pédagogiques (devoir de communication aux membres du club),
- ✓ Les membres du bureau, même démissionnaires, ont l'obligation d'organiser les élections et l'AG de fin de mandat. En dernier recours, les présidents d'honneurs auront cette charge (pour rappel; Chaque président à la fin de son mandat devient Président d'honneur en plus du statut de simple membre du club. Ce titre n'ouvre le droit à aucun privilège)

### ■ Charte du Forum

- ✓ Il permet d'organiser les parties
- ✓ D'échanger sur des jeux, bouquins, règles...
- ✓ Langage SMS prohibé
- ✓ Hors sujet supprimé
- ✓ Dérapage bloqué
- ✓ Communication de la modération obligatoire auprès du concerné et du bureau
- ✓ Seuls les membres du club de l'année pourront accéder aux parties Club
- ✓ Les parties seront organisées au club (exception faite des grosses parties, qui seront validées par l'animateur concerné)

# Thème 3: Chartes au Club

## *Chartes gérant la vie dans le club*

### ▪ Charte des membres du club

Les membres d'une association sont unis afin de réaliser une activité commune. L'intérêt commun prime sur l'intérêt d'une personne. La charte est là pour rappeler les objectifs que chacun doit viser pour que tout le monde puisse assouvir sa passion dans le cadre de l'activité du club. La vie associative nous impose aussi une autodiscipline et des obligations qui sont rappelées ci-dessous:

#### Vie associative

- ✓ Respecter les autres membres du club
- ✓ Participer aux activités du club (en fonction de ces moyens)
- ✓ Faire jouer, par solidarité, un maximum de personnes
- ✓ Faire respecter les consignes de sécurité et de rangement
- ✓ Avertir en cas d'abus de certaines personnes
- ✓ Présenter, au bureau et aux membres, les personnes invités
- ✓ S'intégrer aux autres joueurs du club
- ✓ Participer à l'animation des parties et à la vie du club

#### Autodiscipline

- ✓ Rester calme et courtois
- ✓ Ne pas tricher intentionnellement
- ✓ Pas d'alcool
- ✓ Pas de cigarette
- ✓ Pas de produits illicites
- ✓ Pas d'animaux
- ✓ Respecter les décisions du bureau
- ✓ Respecter les locaux
- ✓ Ranger correctement le matériel utilisé

A signer en même temps que l'inscription au club.

# ***Thème 3: Chartes au Club***

- Règles annexes de vie

- ✓ Les parties commenceront entre 8h00 et 8h30
- ✓ L'utilisation des décors et des livres JDR notée dans le cahier
- ✓ Repas autorisés dans la salle 3 jusqu'à 21h00
- ✓ Grignotage autorisé
- ✓ Le partenariat avec la mairie de Rouen permet d'obtenir la gratuité des salles, nous économisant environ 14€ par salle et par soir. Ce partenariat nous oblige à répondre aux demandes de la mairie et en autres, à la participation du salon du jeu organisé en décembre. Cette manifestation est donc vitale pour le CRJH et le président insiste sur le fait que les membres doivent faire un effort qu'en à la participation.